

Etat Civil

Mariage :

Le 31 juillet 2021, se sont mariés Camille RICARD et Pierre SOULIE.

Décès :

Le 20 septembre 2021, est décédé Pierre, Guy RAFFY à l'âge de 84 ans.

Marianne symbole de la république

La charte des droits et des devoirs du citoyen français précise que « Marianne » est la représentation symbolique de la république.

La coutume d'installer un buste de Marianne dans les mairies remonte aux premières années de la IIIème république.

Afin de pallier à ce manque et pour être conforme à la tradition républicaine, le conseil municipal, lors de sa séance du 07 octobre dernier, a pris une délibération pour acquérir un buste de Marianne qui prendra place prochainement dans les locaux de la mairie.



Le Conseil Municipal vous informe que

la cérémonie de commémoration de l'armistice se déroulera

Le jeudi 11 novembre à 10h00

Une gerbe sera déposée au monument aux morts.

Conformément à l'arrêté préfectoral DC/2021/236

Le port du masque est obligatoire

Information : Exercice militaire en secteur civil-FALCOM AMARANTE 2021

Le conseil municipal vous informe que la 11ème Brigade parachutiste réalisera entre le 04 et le 19 novembre 2021 un exercice en terrain libre visant à entraîner ses régiments dans un environnement interalliés. Le volume global de la force participant à cet exercice sera de 2000 combattants dont 800 Britanniques, de 200 véhicules ainsi que plusieurs aéronefs dont des hélicoptères.

Le déploiement des troupes sera limité au réseau routier et aux voies praticables autorisées, dans le respect du code de la route, des propriétés privées et des terres cultivées....



La gazette Blarsoise

2 0 2 1

3 È M E 4 È M E T R I M E S T R E S

MAIRIE DE BLARS

Le Bourg

46330 BLARS

05 65 31 30 81

07 88 35 29 83

mairie.blars@orange.fr

www.blars.fr



Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Cette nouvelle édition de notre gazette nous donne l'opportunité de vous informer sur toutes les réalisations effectuées ces trois derniers mois et sur toutes les préoccupations du moment.

Pendant les vacances d'été en demi-teinte nous avons été vigilants pour freiner la propagation du virus et avons fait de notre mieux pour respecter les règles et les gestes barrière. Cela nous permet de constater en cette fin d'année une baisse des contaminations. Grâce aux efforts de tous et à la vaccination, nous aspirons tous à retrouver une vie normale sans contraintes ni manifestations permanentes contre les mesures mises en place pour nous protéger de cette pandémie.

Beaucoup d'entre nous justifient leur position au nom de la liberté. La liberté se définit notamment comme la condition de l'homme qui n'appartient à aucun maître et celle d'un peuple qui se gouverne en pleine souveraineté. C'est aussi la situation de quelqu'un qui se détermine en dehors de toute pression extérieure et de tous préjugés.

Dans la déclaration des droits de l'homme adoptée par l'assemblée nationale le 26 août 1789, elle y est définie ainsi : « Pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ». Quand on appartient à une société qui a mis en place des codes et des règles de fonctionnement, notre liberté a pour borne le respect des droits de l'autre.

Ces derniers jours, les médias ont relayé des informations concernant la vente du domaine de Domenac à un groupe s'identifiant de la mouvance « One nation » qui revendique la liberté en refusant les règles et les lois instaurées par la république.

Devant la préoccupation et l'inquiétude des riverains, avec les maires des communes limitrophes de ce domaine, nous avons monté un comité de vigilance afin que la transaction soit conforme aux règles de la république. Il serait souhaitable que ce projet se réalise en toute transparence et corresponde aux aspirations de la majorité des concitoyens.

Merci pour votre confiance, bien amicalement

Jean-Louis Poujade

SOMMAIRE :

- Le mot du Maire.
- Assemblée générale de la giboyeuse Blarsoise.
- Assainissement de la mairie et de son logement.
- Nouveau container récup-verre.
- Le P.L.U.I. de la CCCLM verra-t-il le jour en 2022 ?
- Etat civil.
- Marianne, symbole de la république.
- Invitation cérémonie du 11 novembre.
- Information : Exercice militaire en secteur Civil.

Assemblée générale de la Giboyeuse Blarsoise



Le 02 juillet 2021 à 20h 30 avait lieu l'assemblée générale de la société de chasse.

La saison 2020/2021 a été un peu particulière aux vues des conditions sanitaires.

Il n'empêche que le plan de chasse a été réalisé dans sa totalité.

Trente chevreuils et trois cervidés ont été prélevés ainsi que 16 sangliers en bonne entente avec Orniac.

Cette année, en raison des conditions sanitaires, le banquet de la chasse n'a pas pu être organisé. Nous espérons pouvoir l'organiser l'année prochaine.

Le bilan financier laisse apparaître un léger excédent qu'il faudra essayer d'améliorer pour consolider et réaliser quelques aménagements et faire un entretien courant.

Le secrétaire a changé suite à la démission de Bernard FAURIE devenu garde particulier. Désormais, la composition du bureau est la suivante :

Président : LOMPECH Serge

Vice présidents : Bernard BESSAC, Christian JOYEUX, Guy BESSAC

Trésorier : André GUIRAL

Secrétaire : Fabrice BESSAC

Membre délégué : Jean-François VASILJEVIC

Un point de collecte des déchets de vénerie a été mis en place à l'intersection de la RD 653 et la RD 17 pour les sociétés de chasse de Blars, Senailac, Orniac, Lentillac et Sabadel. Celui-ci a été réalisé dans un programme soutenu et aidé par la fédération départementale des chasseurs.

Le samedi 07 août les chasseurs se sont mobilisés pour une « journée entretien ». Cette rencontre leur a permis de remplacer les gouttières devant la cabane de chasse qui a également été nettoyée, de changer des panneaux de la réserve de chasse qui avaient disparus au fil du temps. Ils en ont également profité pour débroussailler les chemins autour du pech de Rilhac aux endroits où la tailleuse ne pouvait pas passer.

PS : Comme l'année précédente tous les habitants de la commune qui désirent un morceau de chevreuil peuvent le demander en appelant LOMPECH Serge au 06/08/63/52/61 ou BESSAC Bernard 06/71/75/23/47

Assainissement de la mairie et de son logement.



La deuxième quinzaine de juillet, la société BTP BOUCHER a réalisé les travaux de mise aux normes de l'assainissement de la mairie et de son logement.

Afin de ne pas pénaliser la cour et l'espace public, une filière compacte type « bio-nuts » a été installée dans le jardin potager des locataires.



Nouveau container récup-verre

Après plusieurs interventions auprès du SYMICTOM et du SIDED, nous avons enfin obtenu gain de cause pour l'installation d'un container récup-verre supplémentaire pour la commune.

Cela nous a permis de mettre en place un complexe ordures ménagères /recyclables/récup-verre/récup-vêtements sur le site du Clau du Bordier.

Nous formons des vœux pour ne plus retrouver du verre dans les bacs recyclables



Le P.L.U.I. de la CCCLM verra-t-il le jour en 2022 ???....



Le P.L.U.I. verra probablement le jour en janvier 2022. Cela entraîne un désengagement de l'état pour l'instruction des certificats d'urbanisme, permis de construire et autorisations préalables émanant de la D.D.T.

Dès l'officialisation du P.L.U.I., tous les dossiers, après contrôle de la mairie, seront instruits par le service urbanisme de la communauté de communes, conformément aux règles édictées dans le P.L.U.I.

Nous vous informerons en temps utile du départ de ces nouvelles procédures.